

110. En s'adressant à la législature en même temps qu'à Rome pour obtenir une charte Universitaire, Montréal imite les fondateurs de l'Université-Laval qui ont fait de même.

111. Les requêtes présentées de la part des citoyens du Diocèse de Montréal valent celles de Laval, puisque si celles-ci ont été sollicitées, celles-là l'ont été pareillement.

112. Le télégramme de Mgr. l'Archevêque au Cardinal Barnabo est une ambiguïté non équivoque.

113. Le Recteur de l'Université-Laval n'a pas été heureux dans le choix de ses expressions, ce qui fait que la véracité n'est pas le fort de son argumentation.

114. Quant Laval joue le plus beau rôle, celui, par exemple, de la défensive, le public est certain d'avoir une comédie réussie.

115. L'Université-Laval a tant et si bien fait de ses pieds et de ses mains, qu'elle s'est rendue impossible.

116. Croire répondre aux besoins de Montréal par l'établissement d'une succursale de Québec est une illusion : il resterait toujours le corps Médical qui ne veut en aucune façon de Laval, ni comme affiliation, ni comme succursale, ainsi que *MM. les Professeurs de l'École de Médecine de Montréal* viennent de le déclarer dans le document cité précédemment.